

Le ministre de la Justice a déclaré aujourd'hui que même si le gouvernement provincial avait porté l'affaire devant la Cour d'appel de Terre-Neuve, celle-ci soulève un certain nombre de questions complexes outre celle de la compétence sur Hibernia. Ces autres questions sont notamment, le statut des eaux intérieures, des eaux territoriales et peut-être aussi les intérêts des autres provinces. Selon le ministre de la Justice, il était nécessaire d'agir rapidement afin que le plus haut tribunal du pays, la Cour suprême du Canada, puisse trancher le plus rapidement possible la question urgente de la compétence à laquelle ressortit Hibernia. Voilà l'explication que nous a donnée le ministre de la Justice aujourd'hui.

M. Crosbie: Je ne pense pas qu'il soit jamais nécessaire pour un ministre de tromper la Chambre en déclarant qu'aucune décision n'a été prise, pour se rendre ensuite à Terre-Neuve annoncer précisément cette décision.

Mme le Président: A l'ordre, à l'ordre. Je crois avoir mentionné l'autre jour qu'à la période des questions il n'est pas prévu de commenter toutes les réponses. Le député a mis beaucoup de temps à poser sa première question. Je l'invite à poser sa deuxième tout de suite.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse toujours au ministre des Finances. Le vice-premier ministre pourrait-il nous dire pour quelle raison le ministre de la Justice a d'abord rencontré le chef du parti libéral de Terre-Neuve battu lors des dernières élections puisque 61 p. 100 environ des électeurs ont voté conservateur. Pourquoi fallait-il qu'il rencontre celui-ci d'abord? Chacun sait que le parti libéral de Terre-Neuve et son chef sont opposés à la procédure adoptée par le gouvernement fédéral. Pourquoi faut-il donc que le gouvernement déclare la guerre à Terre-Neuve? Quand va-t-il accepter l'offre raisonnable que lui a soumise le gouvernement de Terre-Neuve le 25 janvier dernier et à propos de laquelle il n'a pas encore fait connaître sa réaction? Est-ce que le gouvernement se figure qu'il va pouvoir intimider la plus petite province du pays et l'obliger à signer une entente?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, il n'est absolument pas question d'intimider la plus petite province canadienne et l'obliger à signer une entente. Nous voulons régler...

M. Crosbie: Pensez-vous y parvenir de cette façon?

M. MacEachen: ... le problème de la compétence à l'égard du gisement Hibernia car tant que cette question n'aura pas été réglée, l'essor que tout le monde entrevoit pour la province de Terre-Neuve ne pourra se faire. Je tiens à dire au député que le premier ministre a adressé aujourd'hui une lettre à M. Peckford...

M. Crosbie: Il n'y avait rien de décidé hier.

M. MacEachen: ... qui s'achève en ces termes:

Je continue d'espérer que nous pourrions résoudre nos divergences en ce qui a trait à la gestion des ressources et au partage des revenus, en dépit du fait que deux actions judiciaires ont été intentées à ce sujet. Tandis que ces deux actions suivent leur cours, le gouvernement fédéral demeure résolu à travailler de concert avec Terre-Neuve afin que les travaux entrepris en ce qui a trait aux ressources pétrolières et gazières au large des côtes se poursuivent.

Questions orales

Je puis garantir au député que nous n'avons nullement l'intention de forcer la main de Terre-Neuve. Nous voulons simplement collaborer avec le gouvernement de Terre-Neuve de la façon que je viens d'indiquer.

M. Crosbie: De quand est datée cette lettre?

LES PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT DE TERRE-NEUVE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre qui sait certainement que cette décision sans précédent de porter l'affaire devant la Cour suprême sera considérée comme un affront à la Cour supérieure de Terre-Neuve et comme une insulte aux habitants de la province; cela, il le sait fort bien.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. McGrath: Je voudrais que le ministre nous dise pourquoi le gouvernement du Canada n'a pas donné suite à la requête raisonnable que le gouvernement de Terre-Neuve lui a présentée pas plus tard que le 4 mai, le priant encore une fois de mettre de côté, pendant les négociations, la question de la propriété, et de s'engager à ne plus jamais en parler si un accord intervenait? En outre, la province a demandé, fort raisonnablement d'ailleurs, que la gestion des ressources et les recettes soient partagées et aussi que soit abandonnée la question des pouvoirs. Pourquoi, malgré cette proposition sensée, le gouvernement du Canada a-t-il insulté et provoqué les habitants de Terre-Neuve en prenant cette décision sans précédent?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, la question a été abordée en ces termes dans la lettre que le premier ministre a envoyée au premier ministre Peckford:

Vous avez maintenant adopté une attitude différente. Après s'être retiré de la table de négociation, en février, votre gouvernement a décidé de poser des conditions préalables à la reprise des pourparlers. Vous avez insisté pour que le gouvernement fédéral accepte d'écarter en permanence le problème de la propriété légale avant d'entamer des négociations sérieuses, et entérine une formule de gestion des ressources qui risque de provoquer une impasse et donc de desservir les intérêts de toutes les parties concernées.

Le premier ministre a ajouté que l'imposition de conditions de ce genre rendait bien sûr pratiquement impossible la poursuite de négociations fructueuses.

LA REPRISSE DES NÉGOCIATIONS

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, je veux demander au premier ministre suppléant ce qui est plus important: de créer une impasse ou d'exploiter cette ressource très importante pour le Canada? Voilà ce dont il faut traiter. Le premier ministre suppléant demande-t-il maintenant à la Chambre de croire que les négociations peuvent reprendre de façon ordonnée vu cette provocation inutile? Il sait qu'il ne peut pas y avoir de négociations tant que la Cour suprême du Canada et la Cour d'appel de Terre-Neuve n'auront pas rendu leur décision. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas accédé à la demande du gouvernement de Terre-Neuve et négocié la proposition raisonnable qu'elle a faite au gouvernement fédéral le 25 janvier et qui a d'ailleurs reçu l'appui de près de 62 p. 100 des habitants de Terre-Neuve lors des dernières élections provinciales?